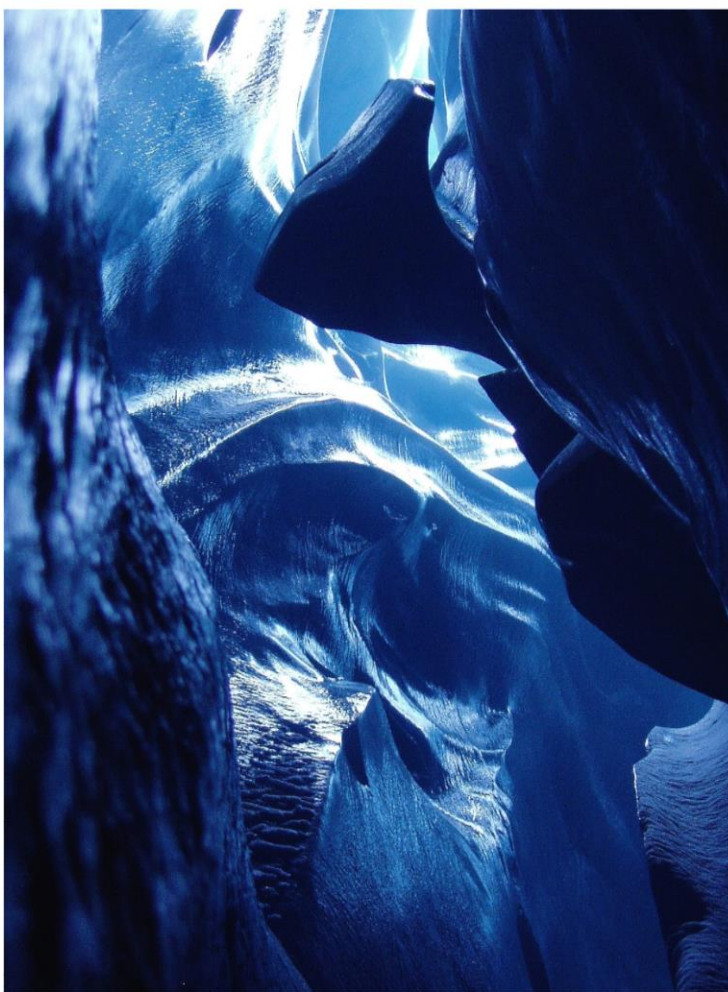




Rapport d'activités 2015

Fondation pour l'Economie et le Développement durable des Régions d'Europe



Rapport d'activités 2015

Fondation pour l'Economie et le Développement durable des Régions d'Europe

Sommaire

1. 2015, orientations et points forts
2. Forums, conférences, événements
 - 2.1. Régions en Europe. Structures administratives et questions d'identités territoriales
 - 2.2. Quel avenir pour un projet de développement économique partagé à l'échelle du Grand Genève ?
 - 2.3. The Evian Championship : un rayonnement mondial
 - 2.4. De la fonte des glaciers aux bâtiments à énergie positive
 - 2.5. 1^{ères} Rencontres du Léman
 - 2.6. Comment intégrer les territoires au processus d'une transition écologique porteuse de croissance ?
 - 2.7. Route du futur : innover pour des mobilités durables
3. Enquête sur la fiscalité transfrontalière
4. Programme Diamant Alpin
5. Réseaux de pouvoirs locaux et régionaux
 - 5.1. Appui au réseau des Associations Nationales de Pouvoirs Locaux (NALAS) des pays de l'Europe du Sud-Est
 - 5.2. Appui à l'Association macédonienne des pouvoirs locaux (ZELS)
6. Publications et médias
7. Relations avec le Conseil de l'Europe
8. Financement et ressources
9. Conclusion

1. 2015, orientations et points forts

Dès 2013, la FEDRE avait initié un projet transfrontalier et régional nommé « Grand Genève Léman Mont-Blanc », visant à susciter des synergies entre les acteurs économiques et institutionnels de la région. Considérant que cet espace devait inclure l'ensemble de la Suisse romande, les départements alpins français, ainsi que le Val d'Aoste et le Piémont, ce programme a été redéfini sous l'appellation « Diamant Alpin ». Courant 2015, la FEDRE a repris la direction rédactionnelle du magazine trimestriel L'Extension, celui-ci devenant « L'Extension – Diamant Alpin » et constituant ainsi le support officiel du programme. Des comptes rendus détaillés des activités organisées par la FEDRE dans ce cadre y ont été publiés.

Avec le soutien du Canton de Genève et en relation avec le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe, la FEDRE a entrepris de réaliser une étude sur les avantages et inconvénients des différents systèmes de fiscalité des frontaliers le long d'un axe allant de Genève à Aix-la-Chapelle (en passant par le Jura, Bâle, Strasbourg, la Sarre et le Luxembourg). Ce travail considérable, qui a déjà fait l'objet d'un pré-rapport, se poursuit en 2016.

La FEDRE a organisé deux événements majeurs en 2015, le colloque « De la fonte des glaciers aux bâtiments à énergie positive » organisé à Chamonix avec le concours d'EDF, et les 1^{ères} Rencontres du Léman, à Genève, pour débattre des enjeux du changement climatique sur le système Léman-Rhône. En outre, son Président, Claude Haegi, a participé en tant qu'orateur à divers colloques traitant de thèmes tels qu'énergie, développement durable ou mobilité.

L'appui aux collectivités locales dans les Balkans s'est poursuivi, notamment au réseau des Associations nationales de pouvoirs locaux (NALAS) des pays du Sud-Est de l'Europe et à l'Association macédonienne des pouvoirs locaux (« Programme Balkans »).

La FEDRE a par ailleurs, en fonction de son statut participatif auprès du Conseil de l'Europe, activé sa présence au Congrès des pouvoirs locaux et régionaux pour y aborder l'étude susmentionnée qu'elle a initiée sur la fiscalité transfrontalière.



LE MONT-BLANC, AU CŒUR DU « DIAMANT ALPIN »

2. Forums, conférences, événements

2.1. « Régions en Europe. Structures administratives et questions d'identités territoriales »

La FEDRE a participé les 13 et 14 mars 2015 à un symposium scientifique à la Fondation Karolyi près de Budapest sur le thème « Régions en Europe. Structures administratives et questions d'identités territoriales ». François Saint-Ouen, chargé de mission, a délivré une présentation sur le thème « Le rôle des villes et des régions pour une Europe flexible et démocratique ».

2.2. « Quel avenir pour un projet de développement économique partagé à l'échelle du Grand Genève ? »

Le 23 juin 2015 s'est tenue l'Assemblée Générale ordinaire de la Maison de l'économie et du développement au Centre de convention d'Archamps. Ce fut l'occasion de débattre de la façon de construire un avenir commun de part et d'autre de la frontière avec deux invités, acteurs majeurs du débat politique actuel sur le sujet : Virginie Duby-Muller, vice-présidente au Conseil départemental en charge des affaires transfrontalières et européennes, et Claude Haegi.

2.3. The Evian Championship : un événement régional au rayonnement mondial

Le partenariat entre la FEDRE et The Evian Championship a permis d'activer les réseaux de la FEDRE en réunissant des acteurs économiques et politiques de la région pour assister le 10 septembre 2015 à cet événement sportif au rayonnement mondial. Evian fait partie des 5 tournois majeurs internationaux : trois en Amérique, un en Grande Bretagne et Evian sur notre continent.

2.4. « Une conférence au sommet : de la fonte des glaciers aux bâtiments à énergie positive »

Quelles sont les menaces qui pèsent sur la haute montagne ? Comment la préserver ? Les bâtiments à énergie positive font-ils partie des solutions pour conduire une politique énergétique préservant l'environnement ? C'est à 2500 m d'altitude, au sommet du Brévent, cœur du Diamant Alpin, que Claude Haegi, parrain de l'Observatoire Energies d'Entreprises d'EDF et Président de la FEDRE, avait donné rendez-vous le 21 septembre 2015 aux plus éminents experts, ingénieurs, architectes, spécialistes des fluides,



glaciologues, pour évoquer ces questions, face à un auditoire de professionnels venus nombreux. Si on souhaite admirer des monts enneigés encore longtemps, il est urgent de produire moins de gaz à effet de serre. Or, l'un des moyens d'y parvenir est de construire des maisons, des villas, des entreprises, des bâtiments en général... qui soient moins gourmands en énergie électrique et fossile. Et qui rejettent moins de CO₂. C'est possible. Les technologies existent et s'adaptent aussi bien à des bâtis de l'extrême, comme au nouveau Refuge du Goûter situé à 3 835 mètres,

qu'à des constructions plus courantes situées en plaine.

« *Le milieu de haute montagne est particulièrement sensible aux variations climatiques* », annonce le géomorphologue Ludovic Ravanel, chercheur associé au laboratoire EDYTEM CNRS à l'Université de Savoie. Les 2°C de hausse de température terrestre prévus d'ici à 20 ans s'observent déjà en haute montagne. Le paysage a changé. « *Moins épais, les glaciers ne glissent plus autant et ne drainent plus les débris de la montagne* », explique Luc Moreau, glaciologue, chargé de recherche au laboratoire EDYTEM CNRS de l'Université de Savoie. En conséquence, leur partie terminale s'amalgame aux débris et noircit. Le temps des beaux glaciers blancs est en voie d'extinction.

L'ascension du Mont-Blanc attire chaque année des milliers d'alpinistes. Jusqu'en 2013, beaucoup faisaient une halte à 3 817 mètres, dans l'ancien Refuge du Goûter qui était chauffé, où on cuisinait au charbon et qui rejetait ses eaux usées dans la montagne. Depuis 2013, ils peuvent s'arrêter dans le nouveau Refuge du Goûter, qui, avec ses 250 m² de panneaux photovoltaïques, sa capacité à utiliser la neige pour ses besoins en eaux, à recycler la chaleur et à traiter ses eaux usées constitue un magnifique exemple de bâtiment à énergie positive.



Sachant que nous n'avons besoin que de 12 % de l'énergie qui nous parvient du soleil pour vivre confortablement, et même recharger la batterie de sa voiture électrique, la construction de bâtiments à énergie positive qui captent et stockent l'énergie solaire afin de devenir énergétiquement autonomes paraît une évidence. D'autant qu'il existe des technologies astucieuses pour capter l'énergie solaire : les façades dynamiques qui utilisent le rayonnement solaire pour limiter les déperditions thermiques et apporter de l'énergie au bâtiment.

2.5. 1^{ères} Rencontres du Léman



Le 2 octobre 2015, deux mois avant la COP21, chercheurs, spécialistes de la question de l'eau, climatologues, acteurs économiques et responsables politiques locaux se sont réunis pour débattre des enjeux du changement climatique sur le système Léman-Rhône, de ses conséquences économiques et des stratégies d'adaptation envisagées.

Martin Beniston, directeur de l'Institut des sciences et du développement durable de l'Université de Genève (UNIGE), a montré l'étendue de l'impact du changement climatique sur le glacier du Rhône, qui a dramatiquement fondu en quelques décennies.

Le climat devient de plus en plus Méditerranéen, ce qui implique des modifications considérables sur l'écosystème et les précipitations.

Face à ces changements, Jean-François Donzier, directeur de l'Office international des eaux, a rappelé que ces modifications et la raréfaction des eaux en montagne est avant tout un problème pour les habitants des plaines, qui exploitent cette eau pour l'hydroélectricité, l'utilisent pour l'eau potable et en subissent le plus les conséquences, lors de crues ou d'étiage.



Christian Bréthaut, chercheur à l'UNIGE (Université de Genève), a quant à lui rappelé l'importance du projet Gouverhône. Piloté par l'UNIGE depuis 2012, le projet analyse la gestion transfrontalière du Rhône.

L'hydroélectricité représente 60% de l'électricité produite en Suisse. Au fil des discussions, on se rend compte assez vite que la question de la formation des prix, de l'électricité en l'occurrence, est un véritable enjeu, et que cette dernière ne reflète pas la réalité. En effet, un récent rapport de l'OCDE montre que le soutien public à la

production et à la consommation de combustibles fossiles est encore considérable dans les pays de l'OCDE et les grandes économies émergentes. Il représente 160-200 milliards de dollars par an.

Ce soutien entrave les efforts mondiaux pour réduire les émissions et lutter contre le

changement climatique. Les États dépensent ainsi, pour soutenir les combustibles fossiles, quasiment le double du montant nécessaire pour atteindre les objectifs de financement de la lutte contre le changement climatique définis par la communauté internationale, qui appelle à mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020.

2.6. « Comment intégrer les territoires au processus d'une transition écologique porteuse de croissance ? »

Le 4 novembre 2015 se sont tenues à Paris les 16^{èmes} Rencontres parlementaires de l'Énergie, comportant plusieurs sessions traitant du changement climatique, des stratégies énergétiques, des ressources renouvelables. Claude Haegi s'est exprimé sur l'avenir énergétique de l'Europe, insistant sur la nécessité d'élargir le débat démocratique dans la proximité territoriale.

2.7. « Routes du futur »

Le 10 décembre 2015 à Paris, dans le cadre de Solutions COP21, la société Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB) a organisé une table ronde sur le thème « *Route du futur : innover pour des mobilités durables* ». Lors de cette matinée d'échanges au Grand Palais, ATMB a réuni des experts et des personnalités venus d'horizons très différents : France Stratégie, URF, IFSTTAR, ADEME, FEDRE, Instituts VEDECOM et CSA ainsi qu'un professeur de philosophie. Près de 200 participants et acteurs de la société civile ont échangé sur les questions de mobilité durable et les évolutions de la société dans le contexte de la COP 21.

Parmi les problématiques abordées, on notera « *La route du futur, une route plus sûre et plus verte au cœur des mobilités durables* », « *Le véhicule autonome, la liberté retrouvée ?* », « *Une route du futur intégrée dans une chaîne de mobilités, au service de chacun* ».



En conclusion, Raphaël Enthoven, professeur de philosophie, s'interrogeait sur la place des individus au cœur de cette route du futur, témoignait : « *obtenir une convergence entre l'égoïsme de chacun et l'intérêt général est essentiel à une réforme des comportements. C'est*

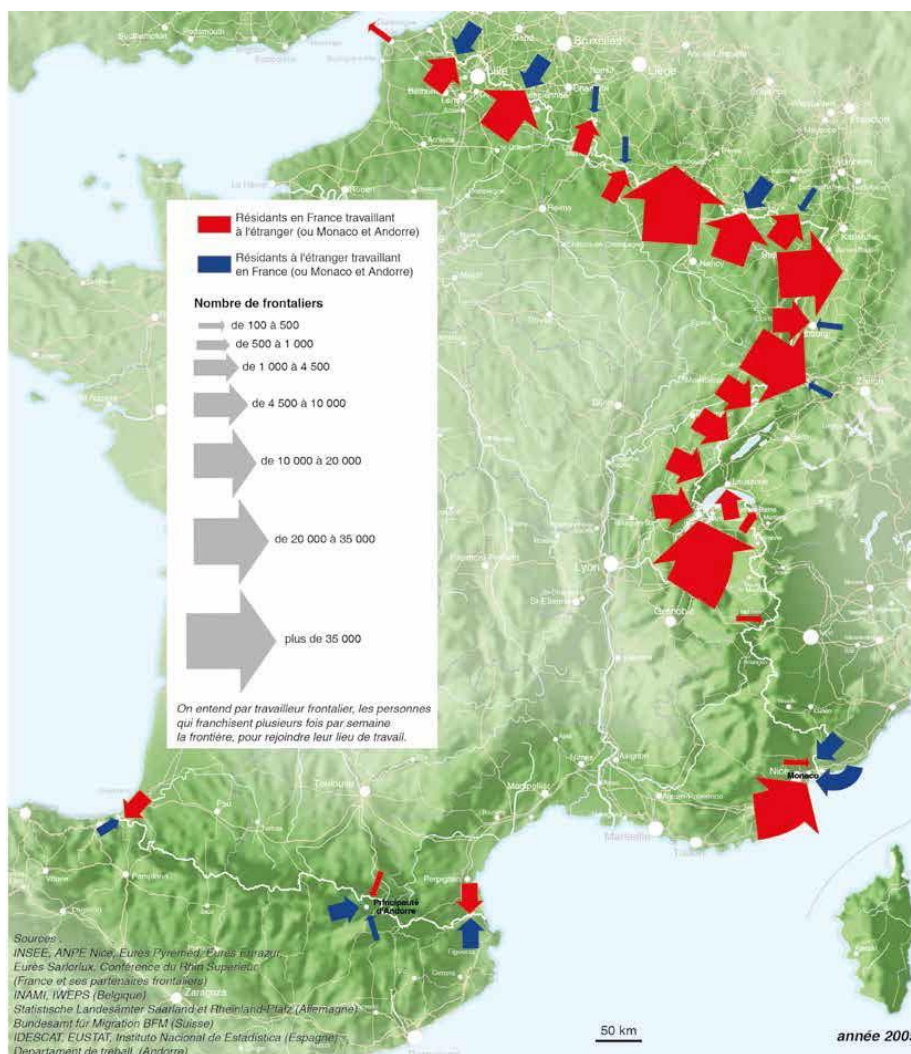
la seule façon que l'on ait trouvée non pas de décider (ce qui n'engage à rien) mais d'être décidé (ce qui engage l'âme toute entière), et pour être décidé il faut, malheureusement, y trouver son intérêt ».

3. Juste partage de la fiscalité en zone transfrontalière

La FEDRE a observé, le long d'un axe allant de Genève à Aix-la-Chapelle (en passant par le Jura, Bâle, Strasbourg, la Sarre et le Luxembourg) que les pratiques en matière de fiscalité touchant les travailleurs frontaliers étaient très différentes : parfois il y a imposition sur le lieu de travail (ce qui correspond aux usages internationaux), parfois l'impôt est perçu sur le lieu de résidence, parfois il y a des rétrocessions (dont les taux varient), parfois il n'y en a pas.

L'objectif de l'enquête menée par la FEDRE est de confronter les systèmes très diversifiés qui existent dans le domaine de la fiscalité des travailleurs frontaliers et des prestations sociales avec l'idée d'examiner les avantages et les inconvénients de ces différentes pratiques par rapport à une juste répartition des charges et des ressources des autorités locales et régionales des deux côtés de la frontière.

Les résultats attendus permettront une meilleure évaluation de ces systèmes par les acteurs politiques locaux transfrontaliers, ainsi que par les collectivités publiques concernées sur cet axe géopolitique. Avant son lancement, des échanges ont eu lieu avec le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, dans la perspective d'être l'acteur de référence européenne de cette enquête lancée par la FEDRE.



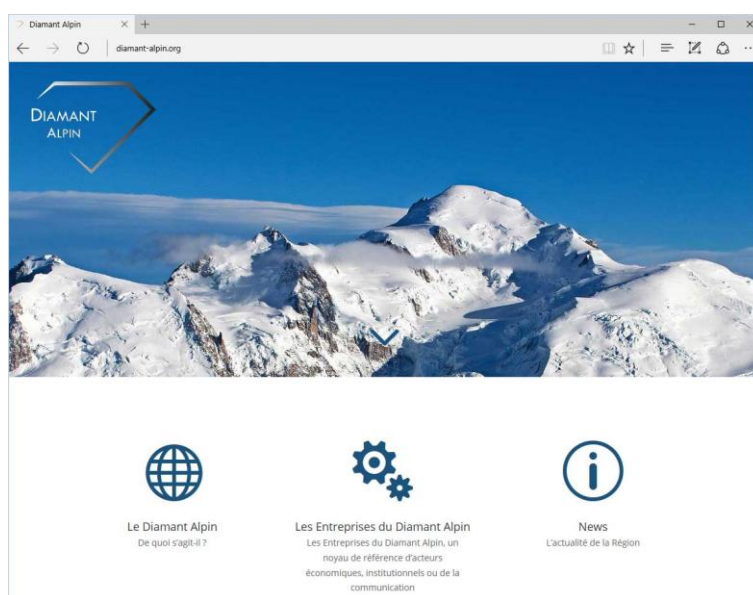
4. Le Diamant Alpin

Les Grand Genève, Grand Lausanne, Grand Lyon, Grand Turin, les agglos de la Riviera, d'Evian, de Thonon, d'Annecy, de Chambéry, d'Annemasse, de Grenoble ou d'Aoste, vus des Amériques ou d'Asie, ne disent pas grand-chose pour s'y arrêter quelques jours ou même pour y venir. Par contre un « Diamant Alpin » dominé par le Mont Blanc et la chaîne des Alpes franco-italo-suisse, délimité par un triangle Lyon, Turin et Genève, enrichi des villes voisines, de ses lacs et ses stations de montagnes en été comme en hiver, couvrant la Suisse occidentale, les départements alpins français, le Val d'Aoste et le Piémont, cela parle à un Américain ou un voyageur venu d'Asie.

La localisation de la FEDRE à Genève l'a naturellement conduite à concevoir un programme plus spécifique pour l'espace concerné par le Léman - Mont Blanc, une région qu'elle a choisi de nommer « Diamant Alpin » et qui englobe les cantons romands, les départements français alpins et le sud des Alpes en Italie avec le Val d'Aoste. L'une des principales missions de la FEDRE sur ce territoire est d'en renforcer l'identité, la visibilité et l'attractivité, à travers des projets visant essentiellement à la protection du patrimoine naturel, à la dynamisation économique et culturelle génératrice d'emplois, ou encore au transfert des savoirs et des technologies.

Depuis 2015, La FEDRE a pu conclure un accord pour diriger la ligne rédactionnelle du Magazine L'Extension et y développer son programme « Diamant Alpin », comprenant les composantes économiques, environnementales, sociales et culturelles liées au développement durable. Le site web de la FEDRE comprend une partie consacrée au « Diamant Alpin ».

Par ailleurs, la marque « Diamant Alpin » a été enregistrée le 27 octobre 2015 par la FEDRE auprès de l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle à Berne, et le sera en 2016 auprès de l'OMPI.



5. Réseaux de pouvoirs locaux et régionaux

5.1 Appui au réseau des Associations Nationales de Pouvoirs Locaux (NALAS) des pays de l'Europe du Sud-Est



Créé il y a quinze ans, le réseau NALAS, qui rassemble 16 associations nationales de communes de 12 pays d'Europe du Sud-Est, est enregistré juridiquement à Strasbourg et son secrétariat est établi à Skopje (Macédoine). La FEDRE demeure la seule organisation non originaire des Balkans à siéger comme membre élu de son Comité.

La FEDRE a participé aux réunions suivantes des NALAS :

Vienne, 11-12.02.2015 : Présentation des résultats de l'enquête de la FEDRE sur les NALAS

La FEDRE a réalisé une enquête de satisfaction auprès des secrétariats des associations membres du réseau.

Une comparaison a été faite avec les résultats d'une enquête similaire menée trois ans auparavant, également par la FEDRE. Elle révèle une légère érosion du degré général de satisfaction qui demeure néanmoins à un bon niveau.

Plovdiv 16-18.05.2015 : Assemblée générale des NALAS

La FEDRE a participé au Comité directeur et à la X^e Assemblée générale des NALAS qui ont eu lieu du 16 au 18 mai 2015 à Plovdiv (Bulgarie). Durant cette Assemblée générale, un nouveau Président a été désigné pour un an : M. Emil Draghici (Roumanie).

5.2 Appui à l'Association macédonienne des pouvoirs locaux (ZELS)

Dans le cadre d'un programme d'aide de la Direction suisse pour le Développement et la Coopération (DDC), la FEDRE a mené deux missions en Macédoine auprès de l'association des communes macédoniennes. Elles ont eu lieu du 6 au 9 avril et du 9 au 12 novembre 2015 et ont eu pour objet d'assister cette association, qui représente l'ensemble des communes du pays, dans l'élaboration de ses objectifs stratégiques pour la période 2016-2020 ainsi que dans la collecte des cotisations auprès des collectivités locales qui en sont membres.

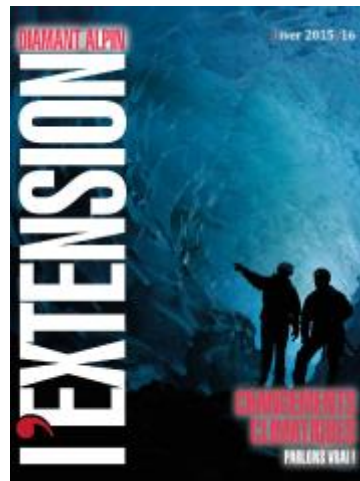
6. Publications & médias

6.1 L'Europe de Denis de Rougemont

Auteur : François Saint-Ouen. Ouvrage contenant deux inédits de Denis de Rougemont (sur la liberté, sur le fédéralisme) et un de ses articles-phares sur les régions. Les principales facettes de son œuvre y sont également étudiées en détail par divers spécialistes : rapport à l'écriture, conception de l'Europe et du dialogue des cultures, rôle de l'éducation, critique de l'État-nation, réflexions sur l'écologie et la technique, vision fédéraliste du devenir de nos sociétés.

6.2 L'Extension

Courant 2015, la FEDRE a repris la direction rédactionnelle du magazine trimestriel L'Extension, celui-ci devenant « L'Extension – Diamant Alpin ». Des comptes rendus détaillés des activités organisées par la FEDRE y ont été publiés. Son tirage (11000 exemplaires) et sa large diffusion en Suisse romande et en France voisine en font le support idéal des programmes régionaux et transfrontaliers de la FEDRE.



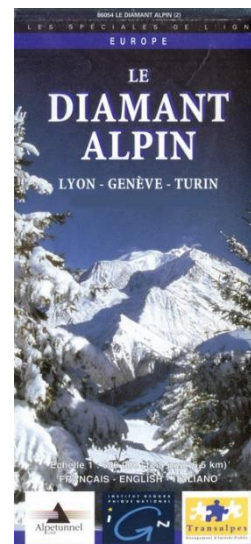
6.3 Documenterre

Documenterre, diffusé sur la chaîne locale 8 Mont Blanc, est un programme inédit autour de l'environnement dans nos territoires. Climat, environnement, bâtiments à énergie positive, production et économie d'énergie, aucun de ces sujets liés à l'environnement n'est indépendant des autres.

Un film réalisé sur la base des interventions de l'atelier « Une conférence au sommet : de la fonte des glaciers aux bâtiments à énergie positive » a été largement diffusé dès octobre 2015.

6.4 Diamant Alpin

Un ouvrage intitulé *Diamant Alpin, Genève, Lyon, Turin*, sous la direction d'Umberto Agnelli, d'Alain Mérieux et de Claude Haegi, édité aux Editions Slatkine, avait été publié en 1997. La FEDRE en prépare une réédition remaniée et augmentée. *La carte IGN du Diamant Alpin* sera elle aussi mise à jour et distribuée courant 2016.



7. Relations avec le Conseil de l'Europe

Comme à l'accoutumée, la FEDRE a participé aux Sessions du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe, où elle bénéficie d'un statut participatif. La 28^{ème} Session s'est tenue les 25 et 26 mars et la 29^{ème} du 20 au 22 octobre. Parmi les thèmes abordés figuraient, entre autres, les collectivités locales et régionales face aux flux de migration, la participation citoyenne, les questions de cohésion sociale, ainsi que l'évolution de la régionalisation dans les Etats membres du Conseil de l'Europe.



Rappelons que Claude Haegi a présidé le Congrès de 1996 à 1998, et que ce dernier s'est associé à la réalisation de l'enquête menée par la FEDRE sur la fiscalité transfrontalière.

8. Financement et ressources

Les événements organisés ou coorganisés par la FEDRE ont permis à des entités économiques et institutionnelles d'obtenir une large audience pour communiquer sur leurs activités. Ainsi, l'atelier « De la fonte des glaciers aux bâtiments à énergie positive » a été soutenu par l'Observatoire Energies d'Entreprises d'EDF, dont Claude Haegi est l'un des parrains. De même, les 1^{ères} Rencontres du Léman ont été voulues par la Banque du Léman à Genève, qui désirait associer son nom à la thématique abordée.

La FEDRE sollicite « Les Entreprises du Diamant Alpin », ayant pour vocation de constituer un noyau de référence d'acteurs économiques, institutionnels ou de la communication, afin de se doter de ressources nécessaires au fonctionnement et au rayonnement du réseau.

Les prestations de service de la FEDRE produisent aussi quelques recettes. Parmi ses prestataires, on compte par exemple Lignum Genève, l'association faîtière de la promotion du bois à Genève.

La FEDRE a également produit un livre, « Le Salève Autrement » (paru en 2012).

9. Conclusions

En 2015, la FEDRE a procédé à une extension de son activité régionale et transfrontalière en créant le programme Diamant Alpin. Cette activité a été complétée par des dossiers thématiques qui ont été publiés dans le magazine régional *L'Extension-Diamant Alpin*, devenu l'outil de communication privilégié de ce programme.

La FEDRE a également organisé plusieurs manifestations portant ses thèmes de prédilection : climat, développement durable, efficacité énergétique, relations transfrontalières.

La FEDRE a initié un vaste travail d'enquête sur la fiscalité transfrontalière en Europe, dont les résultats sont attendus par plusieurs instances étatiques.

Elle a continué de s'investir dans le champ européen, notamment dans les Balkans, et a poursuivi et renforcé ses relations avec le Conseil de l'Europe, notamment son Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux.